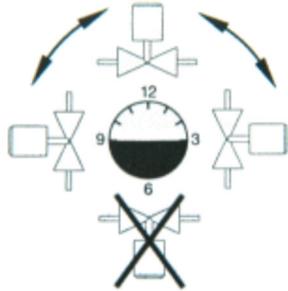


La position de montage pur des électrovannes de sécurité



En principe, les indications du fabricant s'appliquent à la position de montage des électrovannes. On peut dire de manière générale (indépendamment du fabricant) que la "meilleure" position de montage d'une électrovanne est celle dans laquelle la bobine magnétique est orientée verticalement vers le haut. Dans cette position de montage, il n'y a pas d'usure irrégulière de l'aimant usure de l'induit magnétique. En cas de guidage vertical, l'induit ne peut pas ou à peine frotter sur la bague d'électrovanne frotter sur la douille de fermeture de l'aimant, ce qui évite une usure irrégulière.

Si l'on peut donc planifier une installation à l'avance, le montage d'une électrovanne se fera de préférence dans une prévoir une conduite horizontale (aimant en position verticale). Si cela n'est pas possible, les électrovannes peuvent être équipées de ressorts plus puissants et sont ainsi, sans restrictions fonctionnelles, peuvent également être montées dans des conduites verticales (électroaimant à l'horizontale).

Conclusion: Pour certaines électrovannes, la position de montage est prévue de manière standard pour les deux variantes. La bobine peut donc être monté de la position verticale à la position horizontale (voir photo ci-dessus). Parmi ces électrovannes, on trouve par exemple : les électrovannes de sécurité gaz de type MVD, MVDLE.

Pour les autres vannes, la position de montage doit être indiquée lors de la commande, en fonction de la pression, du fluide ou de l'homologation.

Ce n'est que dans de rares cas et pour des types de commande de vanne spéciaux que la position de montage est indifférente. Pour de telles électrovannes, l'électrovanne (l'aimant) peut également être montée tête en bas.

Dans ce cas également, il faut → demander au fabricant.